

VILLE  
DE CAROUGE

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Carouge, le 27 janvier 2012

## FUTUR CENTRE COMMUNAL DE LA VILLE DE CAROUGE : LE PROJET DU LAURÉAT DU CONCOURS D'ARCHITECTURE MONTRÉ AU PUBLIC

### VERNISSAGE

JEUDI 27 JANVIER,  
19H  
FOYER DU THÉÂTRE DE  
CAROUGE

Une année après le lancement du concours, la Ville de Carouge a dévoilé le projet gagnant du concours d'architecture pour le nouveau Centre communal. Les 32 projets proposés, avec au centre, le projet du lauréat ont été révélés hier lors d'une soirée officielle. L'exposition de tous les projets, quant à elle, sera ouverte au public du 27 janvier au 18 février au Foyer du Théâtre de Carouge. Comme le souligne Jean Lermier, directeur actuel du Théâtre de Carouge : «Ces lieux de rencontre, de partage et de convivialité se doivent de devenir le liant entre le Carouge d'hier et celui de demain».

### CONTACTS

PHILIPPE WALLER,  
SERVICE CONSTRUCTION ET  
AMÉNAGEMENT,  
VILLE DE CAROUGE  
T 022 307 89 67

### DE LA NÉCESSITÉ D'UN NOUVEAU SITE

Le Théâtre de Carouge ne répond plus aux critères de fonctionnement actuels d'un théâtre contemporain, d'une entreprise vouée à la production de spectacles. La dispersion des lieux de représentation et de travail sur plusieurs sites (petite salle et administration, grande salle et billetterie, dépôt de costumes, et enfin ateliers) conduit à des coûts de fonctionnement onéreux et à une exploitation difficile. Il faut savoir que si l'on compte sur le site proprement dit du théâtre du Centre communal env. 1'700 m<sup>2</sup> de surface utile principale, ce sont plus de 2'200 m<sup>2</sup> de surface utile principale qui sont répartis dans des lieux loués à l'extérieur.

ALAIN-G. TSCHUMI  
ARCHITECTE  
PRÉSIDENT DU JURY  
T 079 419 34 26

Par ailleurs, le site actuel, construit en 1972, demande des rénovations lourdes : refonte complète de l'isolation thermique (toitures, vitrages, serrurerie), remplacement de la plomberie, des installations électriques ainsi que du chauffage et de la ventilation, mise aux normes de la sécurité, le tout dans les normes environnementales en vigueur.

Finalement, ce nouveau site pourra jouer un rôle culturel fort dans un canton au potentiel de développement considérable. La culture peut contribuer à de réjouissantes perspectives, insufflant un dynamisme époustouflant à certaines cités.

## **LE CONCOURS**

Le concours ouvert à deux degrés a été lancé le 31 janvier 2011 pour un rendu final des projets du second degré fixé au 18 novembre 2011. Le jury, composé d'architectes, d'ingénieurs, de professionnels du théâtre et de représentants des autorités carougeoises, a été présidé par Jean-Pierre Stefani, architecte indépendant, du bureau Frei et Stefani SA, Thônex.

L'objet de ce concours en soi a été l'extension ou la reconstruction du Centre communal de Carouge, soit, le théâtre et la salle des fêtes, avec la possibilité d'une transformation impliquant la démolition partielle ou totale des deux bâtiments existants ; dans le périmètre du concours ont également figuré l'Auberge de Carouge, ainsi que le dépôt du théâtre et de l'Auberge.

L'enjeu du concours a consisté à trouver la meilleure solution pour réunir, sur un même site géographique, l'ensemble de l'activité du Théâtre (deux salles de spectacle, administration, salle de réunion, salle de répétition, atelier de création, locaux techniques, lieu de stockage pour les 4000 costumes actuellement conservés dans des abris humides de la Protection civile, etc.). Le Maître de l'ouvrage et la direction du théâtre ont souhaité rapatrier sur le site du théâtre la totalité des lieux aujourd'hui décentrés, à l'exception du stock de décors.

D'autre part, la salle de spectacle, avec sa forme en amphithéâtre qui limite la vision latérale sur la scène des spectateurs assis sur les côtés, sa pente trop forte et dangereuse, la scène inadéquate au regard des besoins actuels, avec un accès des décors difficile, ne répond plus aux attentes à la fois du public et des utilisateurs.

Le coût d'investissement global de l'opération, estimé à 40 millions de francs, représente un objectif financier que les concurrents ont été tenus de respecter.

## **LE PROJET GAGNANT ET LES COMMENTAIRES DU JURY**

Le projet lauréat, SWAN, désigné à l'unanimité par le jury, est l'œuvre du bureau d'architectes lausannois Pont 12. Dans ce projet, la salle des Fêtes peut être conservée, transformée, et légèrement agrandie selon le programme des locaux et subsister en tant que bâtiment indépendant. Le théâtre, en revanche, ne peut être conservé et transformé de manière rationnelle et économique, il devra être démoli et remplacé par un nouveau bâtiment de grande qualité.

L'insertion du projet dans le site se fait en parfaite adéquation avec le contexte urbain environnant : la volumétrie proposée, très différenciée, participe grandement à une mise en valeur du lieu et apporte une réelle vibration en harmonie avec le tissu existant.

L'espace public, généré par l'accès indépendant à la salle des Fêtes et à celle du projet de théâtre, contribue à renforcer l'identité d'une véritable esplanade pouvant fonctionner comme un lieu d'animation et de festivité.

La fluidité des circulations dans le théâtre a été relevée par le jury et contribue avec pertinence à une très bonne utilisation du lieu, tant pour les utilisateurs que pour le public. La clarté du positionnement des entités dédiées aux activités du théâtre accentue cette impression de multifonctionnalité et d'interactivité dans le fonctionnement.

Sur le plan scénographique, le projet a été très apprécié pour les qualités fonctionnelles et organisationnelles qu'il engendre. Le fait de mettre au centre la cage de scène de la grande salle et le hall de montage avec une passerelle, utile pour les décorateurs mais aussi pour assurer les circulations de tout l'étage du dessus, bureaux, loges et technique, et ceci avec un éclairage zénithal important, offre une unité, une vision et un lieu d'une très grande convivialité pour tous les collaborateurs du théâtre.

Le concept du projet permet une approche structurelle sans difficulté majeure. Il offre, sur le plan du développement durable et énergétique, des propositions cohérentes. L'analyse des paramètres économiques et des rapports de surfaces situent ce projet dans une excellente moyenne d'évaluation.

Le concept volumétrique et architectural de qualité proposé par ce projet participe à conforter cette analyse et ce sentiment de perfectibilité.

### **LES PROJETS À LA VUE DE TOUS**

La population est invitée à découvrir les 32 projets proposés, dont celui du lauréat, dans le cadre d'une exposition qui se tiendra au foyer du Théâtre de Carouge, rue ancienne 39, du 27 janvier au 18 février 2012.

### **HORAIRES DE L'EXPOSITION**

Du lundi au vendredi, de 10h à 18h et le samedi, de 10h à 14h.

Fermeture exceptionnelle le mercredi 8 février.

#### **Nocturnes**

27 janvier, 2 et 7 février, de 10h à 20h

28 janvier et 4 février, de 10h à 18h

#### **Visites guidées**

Samedi 4 février à 11h, et mardi 7 février à 19h